

## Proposition de contribution pour le 25 mai LéA Freinet

Le nom de votre LéA :

**École Freinet**

Le titre de votre proposition :

**La bienveillance dans l'action du professeur : LéA École Freinet**

Noms, prénoms et institutions des auteurs :

**PROT Frédéric** (université de Lorraine, LISEC - EA2310, équipe Normes et valeurs)

Le format de votre proposition :

poster

démonstration durant le forum

**X communication orale**

5 Mots clés :

**École Freinet, bienveillance, part du maître, action du professeur, gestes d'enseignement**

Thématique(s) IFÉ (supprimez les thématiques ne convenant pas) :

**Professions et professionnalités éducatives**

Mots-clés :

École Freinet, bienveillance, part du maître, action du professeur, gestes d'enseignement

Texte :

### **La bienveillance dans l'action du professeur**

Vincent Peillon voulait réformer les pratiques pédagogiques de l'école française dans le sens de la « bienveillance ». Dans la tradition asiatique confucéenne, 仁 *Rén*, la bienveillance est une *vertu* supérieure aux autres, puisqu'elle parachève la morale. Nous présentons dans cette contribution une enquête empirique menée à l'École Freinet, où il s'agit de caractériser une relation spécifique aux élèves, basée sur le principe de la *bienveillance* du professeur.

Notre observation objectivante relève d'une attention particulière portée à des transactions fines « de rendre en somme visible ce qui tendait à se dérober et qui, pourtant, faisait tenir la relation. Ce qui constitue l'étoffe du professeur expérimenté ne se donne jamais de manière immédiate. Ce qui est premier – la présence – apparaît toujours de manière ultime, [...] » (Prairat, 2015, p. 50).

À partir d'un *exemple exemplaire* (Sensevy, 2011, p. 207), nous tenterons de montrer que ce que l'on peut considérer comme une « attitude » bienveillante constitue en réalité un mode de détermination de l'action du professeur en se déployant selon trois axes croisés :

- quelque chose comme une disposition morale du professeur, que nous pourrions considérer comme une « présence éthique » (Prairat, 2015, p. 82) ;
- la possibilité de développer les « capacités »<sup>1</sup> de l'élève en ouvrant pour lui des choix de vie réels ;
- l'existence d'un jugement portant sur la « juste compréhension de la réalité » affective de l'élève (Ricard, 2013, p. 37) ;
- la mise en œuvre d'un style de pratique consistant en un « rapport de préceptorat avec chaque élève » (Go, 2007, p. 181) ;

<sup>1</sup> Ce concept est travaillé de façon intéressante notamment par Martha Nussbaum, et l'on peut en imaginer une extension significative dans le champ de l'éducation scolaire.

Nous proposons de voir ce mode d'action comme procédant d'une disposition à la *sollicitude* et d'une volonté de responsabilité éducative.

Notre objectif est de contribuer à modéliser ce qu'est le mode d'action bienveillant du professeur, en montrant qu'il relève de ce qu'Élise Freinet nommait la *part du maître* (Freinet, É, 1966).

### Bibliographie

**Freinet, Élise, 1966, La part du maître, Cannes, BEM.**

**Go Henri Louis, 2007, Freinet à Vence, Rennes, PUR.**

**Go Henri Louis, 2015 « Les deux créations de l'Institut Freinet de Vence », In Robert André D., Garnier Bruno, La pensée critique des enseignants. Éléments d'histoire et de théorisation, Rouen, PURH, p. 77-90.**

**Prairat Eirick, 2015, Quelle éthique pour les enseignants ? Bruxelles, De Boeck.**

**Ricard, mathieu, 2013, Plaidoyer pour l'altruisme. La force de la bienveillance, Paris , NiL éditions.**

**Sensevy Gérard, Santini Jérôme, 2006 « Modélisation : une approche épistémologique », Aster, n°43, p. 163-188.**

**Sensevy Gérard, 2011, Le sens du savoir, Bruxelles, De Boeck.**

